



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de VENDRIX (Philippe), « Notes sur l'établissement du texte », *Œuvres complètes*, Tome II, 2, *Solitaire second, ou, Discours de la Musique*, T'YARD (Pontus de), p. 71-72

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-13177-9.p.0071](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-13177-9.p.0071)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2022. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

NOTES SUR L'ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Comme pour les autres volumes de cette édition des œuvres de Tyard, c'est le texte de l'édition des *Discours philosophiques* de 1587 qui est reproduit ici. Les numéros de page de l'édition de 1587 apparaissent à l'intérieur du texte, entre crochets, et lorsqu'un mot est coupé par un changement de page, le numéro de cette page apparaît avant ce mot. Le corps du texte apparaît en italiques dans l'édition de 1555 : ces italiques ne sont pas reproduits dans les variantes. L'édition de 1587 n'emploie pas les italiques pour distinguer les titres d'une œuvre ou pour citer des expressions grecques ou latines. Les espaces entre les mots ou leur absence restent inchangés comme par exemple : « quatrefois » (90^v). Les « mots collés » restent tels quels.

Notre transcription respecte la ponctuation et l'accentuation de l'édition de 1587 (y compris l'usage de l'apostrophe comme dans « j'ouit » pour « jouit », 90^r). Lorsque la ponctuation de l'édition de 1555 diffère de celle de 1587, celle de 1555 est signalée en note de bas de page.

En ce qui concerne les variantes de l'édition de 1555 (55 dans les notes), les différences orthographiques ne sont pas signalées. Elles sont fréquentes : l'édition de 1555 semble marquée par une volonté de simplifier l'orthographe (lettres non doublées ; harmonisation du pluriel en « s » des noms, adjectifs, et déterminants ; harmonisation de la transcription du son [s] par la lettre [c] devant [i] ; abandon des lettres muettes) alors que l'édition de 1587 (87 dans les notes) fait l'objet d'un retour prononcé vers une orthographe étymologisante (lettres doublées ; pluriel en « x » des noms, adjectifs et déterminants maintenu ; présence de lettres muettes ; usage apparemment plus fréquent de l'apostrophe). Les homonymes *se/ce*, *ou/où*, *la/là*, semblent employés indistinctement. En revanche, sont signalés en notes de bas de page les ajouts, suppressions, remplacements de marques de ponctuation, de mots, d'expressions ou

de phrases. Pour les deux éditions, sont distinguées les lettres u/v et i/j. Les abréviations sont développées.

Les propositions de correction des erreurs signalées à la fin de l'édition de 1555 sont retenues (en ce qui concerne la transcription des variantes). Ainsi, le texte de 1587 signale un « plus », là où le texte de 1555 écrivait « moins ». Cependant, l'éditeur de 1555 (55^E dans les notes) corrige dans ses errata ce « moins » en « plus » : il n'y a donc pas de variante à signaler. Les coquilles de l'édition de 1587 sont signalées par un [sic]. Des corrections figurent également à la fin de l'édition de 1587 (87^E dans les notes). Le traitement des manchettes diffère quelques fois entre 1555 et 1587. Les différences sont signalées dans l'apparat critique en bas de page.